NOTRE-DAME DU
GRANDCHAMP

SELF MIDI – LYCÉENS – REGLEMENT 2025/2026

La cafétéria n'est pas accessible aux élèves du lycée.

Les élèves ne sont pas autorisés à réchauffer et à consommer un plat préparé à la maison ou acheté à l'extérieur dans le self.

Chaque jour, 1 plat « brasserie » et 1 poisson sont proposés au self. Une ligne « Speed », sans choix, propose de la street food : frites, pizza, pâtes, etc.

Des animations à thème sont proposées tout au long de l'année (repas asiatique, repas de Noël, etc).

Option 1 : s'abonner et bénéficier d'un tarif préférentiel

Vous avez **jusqu'au 12 septembre 2025** inclus pour vous inscrire : choisir les jours d'abonnement sur Ecole Directe, à partir du compte Ecole Directe du parent qui paie la contribution des familles. Les tarifs sont calculés en fonction du calendrier scolaire des formations et des périodes de stages. Le prix moyen d'un repas est de 6,5€.

Tarifs Abonnement annuel au self

	DP1	DP2	DP3	DP4	DP5
Nb de jours de demi-pension par semaine	1	2	3	4	5
Lycée général et technologique	195 €	390 €	585 €	780 €	975 €
Lycée professionnel	163 €	325 €	488 €	650 €	813 €

NB : cette prestation sera ajoutée à la facture annuelle de contribution des familles.

Les repas incluent 4 composantes : 1 viande ou poisson + 1 garniture + 2 composantes parmi entrée, produit laitier et dessert.

Les consommations additionnelles (1 composante = 1€, 1 boisson = 1,5€) seront facturées tous les mois via Ecole Directe.

…/…

À noter :

- Abonnement annuel : pas de modification possible du nombre de jours de demi-pension en cours d'année
- Remboursement au prorata en cas de départ de l'établissement en cours d'année scolaire
- Remboursement possible en cas d'absence supérieure à 3 jours complets consécutifs (voyage, maladie sur présentation d'un certificat médical à transmettre à la comptabilité dans un délai de 5 jours suivant le retour de l'élève)

Vous avez également la possibilité de déjeuner au self en dehors de vos jours d'abonnement. Ces repas occasionnels seront facturés tous les mois via Ecole Directe aux tarifs des repas occasionnels (cf. ci-dessous).

Option 2 : déjeuner au self de manière occasionnelle (sans s'abonner)

Les repas occasionnels seront facturés tous les mois via EcoleDirecte.

Tarifs des repas occasionnels

Formule 4 Composantes avec choix ou sans choix (Formule Speed)	7,6 €
Formule 5 Composantes	8,6 €
Boisson (canette)	1,5 €

TUTO : Pour s'abonner au self dans Ecole Directe

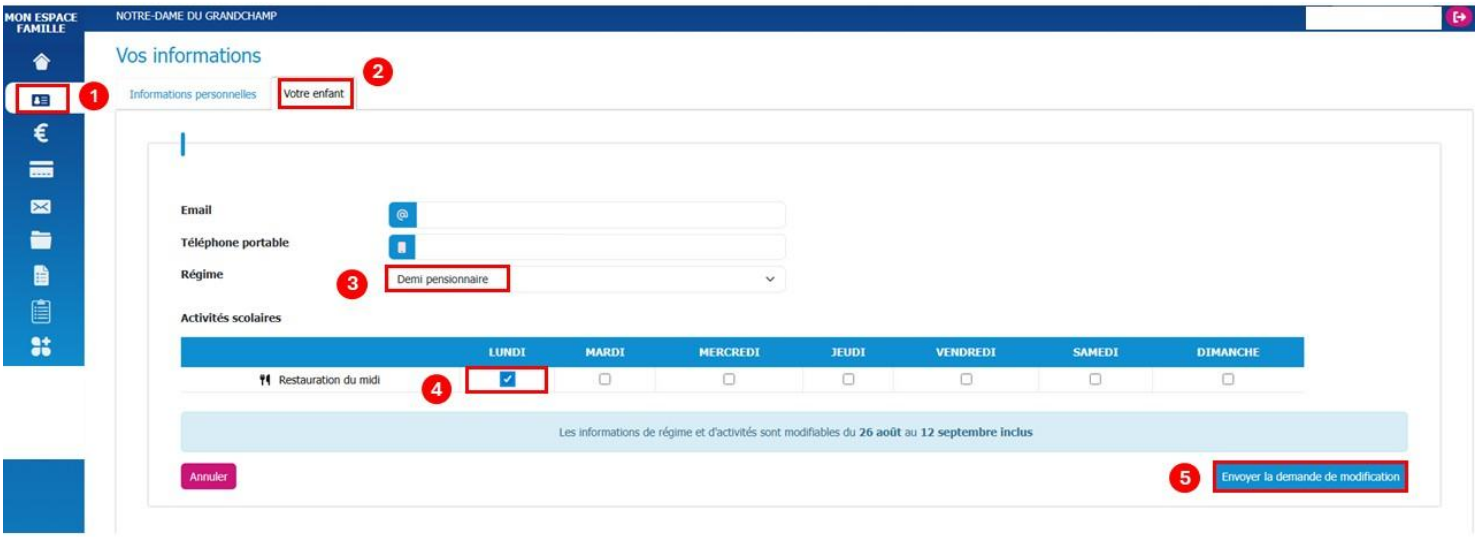

Connectez-vous au compte Ecole Directe du parent qui paie la contribution des familles puis :

1. *Cliquez sur « Vos informations »*
2. *Allez sur l'onglet « Votre enfant »*
3. *Dans Régime, choisissez « Demi-pensionnaire »*
4. *Cochez les jours de demi-pension souhaités*
5. *Cliquez sur « Envoyer la demande de modification »*